

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

## Non s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

## INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.  
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 12 AOUT

## Élections Législatives

DIMANCHE 20 AOUT 1893

CANDIDAT CONSERVATEUR

Eugène BERGER  
Député sortant

## Touchante sollicitude

Bien que le compte rendu officiel communiqué à la presse n'en souffle mot, il paraît qu'on s'est fort occupé au conseil des ministres de jeudi de la publication de la brochure de M. Dupas et de l'impression produite sur l'opinion publique. Mais c'est alors qu'on a vu éclater dans tout son éclat la touchante sollicitude du gouvernement pour la tranquillité publique. Le *Figaro* assure en effet qu'on a été très frappé des inconvénients qu'il pouvait y avoir à « envenimer la période électorale ». Incidemment, on a également insisté sur la nécessité de « ne pas faire de réclame » à M. Dupas. En conséquence, on laissera l'affaire « tomber dans l'eau ».

Quel délicat souci de la tranquillité publique ! Les ministres ont seulement oublié qu'il ne dépend pas d'eux d'enrayer l'effet produit et que ce n'est pas leur silence qui aura jamais les apparences d'une justification d'ailleurs impossible, nous le reconnaissons.

Il est établi, en effet, qu'un M. Royère, dont on savait le domicile, dont on connaissait les relations et qui, dans un document saisi par la justice, mettait Arton en garde contre Soudeis, M. Royère n'a jamais été interrogé par aucun magistrat.

Les démentis des ministres ne valaient déjà pas grand chose. Que peuvent-ils peser aujourd'hui après ces détails ?

## INFORMATIONS

## NOUVELLES A SENSATION

Le *Pesti Naplo* publie sous ce titre « Une conspiration contre la Triple-Alliance » des relations concernant des négociations que le conseiller antique Julius Rimber, fonctionnaire retraité du ministère des affaires étrangères, aurait entamées, au nom de l'extrême gauche hongroise, avec des hommes d'Etat et des généraux russes, pour amener une entente entre la Russie et la Hongrie, en vue d'une alliance franco-russe-hongroise.

## AU QUAI D'ORSAY

A l'occasion de la convention commerciale entre la France et la Roumanie, le roi de Roumanie a conféré à M. Develle, ministre des affaires étrangères, le grand-cordon de l'Étoile de Roumanie.

## TRAVAUX PUBLICS

Le ministre des travaux publics a nommé la commission chargée d'examiner le nouveau projet de convention qui lui a été soumis par la Compagnie des chemins de fer du sud de la France.

## L'AMBASSADEUR D'ITALIE

M. Ressmann, ambassadeur d'Italie à Paris, doit partir en congé.

Il est probable qu'il ne reprendra pas son poste en raison de l'échec qu'il vient d'éprouver auprès de son gouvernement, qu'il n'a pas réussi à convaincre que la présence du prince héritier aux manœuvres allemandes, en Alsace-Lorraine, rendrait encore plus délicates les relations déjà tendues entre la France et l'Italie.

## INCIDENTS ÉLECTORAUX

Au Cateau (Nord), dans une réunion où étaient venues 1,200 personnes, aucun orateur n'a pu se faire entendre.

Une réunion avait été organisée par le comité de M. Pourquery de Boisserin, député sortant, à l'Isle-sur-Sorgues.

Une véritable mêlée eut lieu sur l'estrade et M. Pourquery de Boisserin ne dut qu'à sa vigueur de ne pas en être précipité.

Le commissaire de police a dissous la réunion.

M. Saint-Martin a envoyé ses témoins à M. Pourquery de Boisserin, lui demandant réparation des injures qu'on lui aurait dites.

A Montpellier, M. Ménard-Dorian, député sortant de Lodève, retire sa candidature.

A Bordeaux, une bagarre a eu lieu pendant une réunion électorale ; M. Ch. Bernard, candidat socialiste, a reçu un coup de pied dans l'aine.

Il a été transporté chez lui sans connaissance ; son état est grave.

## LE PRÉFET DU VAR

Une note officielle dément que le préfet du Var ait reçu l'ordre de prendre un congé d'un mois.

Le ministre donne donc bien l'estampille officielle à Clémenceau, ce qui explique le piège dans lequel on a fait tomber Millevoye et Déroulède.

## LA REVUE DE SEPTEMBRE

C'est le 23 septembre qu'aura lieu la revue des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> corps d'armée, à l'issue des manœuvres que ces deux corps vont exécuter.

Le Président de la République et les attachés militaires étrangers assisteront à cette revue, que passera le général Loizillon, ministre de la guerre, et qui aura lieu dans la plaine du Tillé, à 4 kilomètres de Beauvais.

L'effectif des troupes qui défilent dans la plaine du Tillé, devant le Président de la République, s'élèvera exactement à 26,000 hommes, dont 5,000 cavaliers et artilleurs, et 96 canons.

## LES IMPÔTS EN ALLEMAGNE

La conférence des ministres des Etats confédérés a terminé ses travaux. Les grandes lignes des projets d'impôts qui seront soumis au conseil fédéral ont été fixées.

## Un gracié

Le *Figaro* publiait il y a quelques jours la note suivante :

« La captivité de M. Le Guay, ancien député, ancien administrateur de la Société de dynamite, condamné à cinq ans de prison dans les circonstances que l'on sait, touche à sa fin.

» Par décision présidentielle, sa peine a été réduite à deux années.

» De plus, se basant sur les dispositions concernant les libérations conditionnelles, le ministre de l'intérieur vient de faire à M. Le Guay remise de la moitié de sa peine.

» La condamnation remontant à un an environ et la prévention entrant en ligne de compte, l'ancien administrateur de la Société de dynamite sera mis en liberté sous peu de jours.

» M. Charles de Lesseps, lui, attend toujours.

M. Le Guay a été condamné, non pas il y a un an, mais il y a six mois — le 13 février dernier — pour des détournements de plusieurs millions commis par lui de complicité avec son ami Arton.

De sorte que la peine prononcée se trouve réduite de cinq ans à six mois.

Mais il ne faut pas s'étonner de cette mesure de clémence exceptionnelle. M. Le Guay est opportuniste, franc-maçon, ancien préfet, ancien directeur au ministère de l'intérieur et un des exécuteurs les plus ardents des décrets contre les congrégations religieuses.

## Chronique Locale

ET DE L'OUEST

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 12 AOUT

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 28°
Ce matin, à 8 h.		+ 22°
Midi,	755 <sup>m/m</sup>	+ 32°
Hausse	» <sup>m/m</sup>	
Baisse	» <sup>m/m</sup>	
Température minima de la nuit		+ 17°

## La situation électorale

DANS LE MAINE-ET-LOIRE

Angers, première circonscription : M. Guillaume Bodinier, conservateur, se présente contre M. le D<sup>r</sup> Guignard, maire d'Angers, républicain sans épithète ; M. Guignard est soutenu à contre-cœur par le *Patriote* et avec ardeur par le *Petit Courrier*, un rallié.

Il y a aussi M. Durand, socialiste, qui réunira quelques centaines de voix et se désistara en faveur de M. Guignard, s'il y a ballottage, comme c'est probable, car la victoire sera très disputée et les candidats se suivront de près, même au second tour.

Dans la deuxième circonscription, M. de Soland, conservateur, député sortant, est vivement combattu par l'administration, sous le nom de Béclard, le candidat officiel par excellence, celui en qui M. le Préfet a mis toutes ses complaisances et au service duquel il a mis tous les fonctionnaires. Le premier magistrat du département en a fait une question d'amour-propre, mais il est peu probable qu'il soit satisfait, car le succès de M. de Soland paraît assuré.

En attendant, M. Béclard se remue comme une anguille qu'on sort de l'eau. S'est surtout

fait connaître par une lettre insolente, adressée à un de nos confrères, et par le mouvement diplomatique qui l'a suivie.

Dans la première circonscription de Cholet, M. le comte de Maillé, conservateur, député sortant, n'a pas de concurrent.

Dans la deuxième circonscription, M. de la Bourdonnaye, conservateur, député sortant, a pour concurrent M. Blavier, le fils du sénateur de Maine-et-Loire, qui se présente comme républicain sans épithète, et sans plus de chances de succès.

A Baugé, M. Coudreuse, député sortant, n'a pas de concurrent. Il se présente comme républicain sans épithète, mais est au fond le plus fameux opportuniste qu'on puisse imaginer ; véritable type du mouton ministériel, il vote régulièrement avec le ministère. Avait sa chaise à l'église, quand il était avoué à Baugé, et pose pour le clérical auprès des électeurs, ce qui ne l'a pas empêché de voter toutes les mesures vexatoires contre le clergé.

Il est regrettable que personne n'ait voulu affronter la lutte dans cette circonscription où M. de Blois, en 1889, n'avait été battu que de 4,500 voix environ.

Un bon coup d'épaule eût envoyé le candidat actuel rouler au milieu de ses électeurs, qui se seraient empressés de le consoler, car il est très aimé dans le pays, opinions à part, bien entendu.

A Segré, M. de Terves, député sortant, ne se représente pas ; il est remplacé par M. Laurent Bougère, un jeune, qui n'a pas absolument les idées de son prédécesseur et se présente comme libéral conservateur et surtout comme indépendant ; il est néanmoins soutenu par le *Journal de Maine-et-Loire* et par l'*Anjou*. Les gens bien informés assurent que son élection ne fait pas de doutes.

On n'en dit pas autant de son concurrent, M. Picard, propriétaire au Lion-d'Angers, qui paraît avoir peu de chances, bien que candidat très officiel.

A Saumur, M. Berger, député sortant, se représente et nous avons les meilleures nouvelles de sa candidature.

Deux autres candidats briguent les suffrages : M. de Grandmaison, qui s'intitule démocrate-libéral et est soutenu par son journal l'*Avant-Garde*, et M. Allain-Targé, « l'homme au manteau d'hermine », soutenu par le *Courrier de Saumur*, qui lui envoya plus d'injures que saint Jacques ne reçut d'honneurs en Compostelle, avant de s'apercevoir que ce candidat était un « lis » ; il est soutenu aussi par la *Petite Loire*.

M. Allain-Targé, auquel pas un arrondissement de Paris n'aurait donné plus de 4,500 voix, est venu se présenter en Maine-et-Loire où l'habitude de la défaite lui rendra un échec plus doux.

Ancien radical, il met aujourd'hui de l'eau dans son vin et montre patte rose. N'a jamais tripoté, mais a vu faire de bien vilaines choses, sans crier gare ; s'est lavé les mains de tout ce qui se passait et n'a manifesté son indignation qu'après la découverte du scandale. C'est le Ponce-Pilate parlementaire.

Il est peu probable que les électeurs trou-

vent opportun que l'on crie « au feu ! » quand la maison est brûlée.

Sans être un des orateurs souvent trop nombreux à la tribune, notre candidat est un des plus actifs et des plus méritants à la Chambre.

Il n'est pas un de ses collègues républicains qui ne soit prêt à témoigner, au contraire, que M. Berger est un des députés les plus assidus et les plus laborieux. Dans toutes les Commissions importantes, notamment celles où les Finances et l'Agriculture sont engagées, M. Berger travaille avec la haute compétence que lui donne son expérience. M. Berger a un esprit cultivé et judicieux qui donne à ses avis et à ses travaux parlementaires une grande valeur, hautement appréciée par tous ses collègues républicains. J. D.

### Conférence de M. Berger

Notre vaillant candidat a fait, ces jours derniers, un grand nombre de conférences dans la région. Après avoir réuni les électeurs à Varrains et à Varennes, où il a reçu l'accueil le plus sympathique, puis, dimanche, à Ambillou, devant un nombreux auditoire, M. Berger a fait, mercredi, une conférence, à Vihiers, devant plus de 300 personnes, parmi lesquelles le conseiller général, les conseillers d'arrondissement, presque tous les maires et un grand nombre de conseillers municipaux du canton. Les explications qu'il a données sur son attitude politique, sur la situation financière, sur les questions économiques, traitées au cours de la dernière législature, ont vivement intéressé l'assistance. Une péroraison humoristique, dans laquelle il a parlé gaiement de sa prétendue décrépitude, a été fort applaudie, et c'est au milieu des bravos de toute la salle qu'il a rappelé la fidélité affectueuse dont le canton de Vihiers ne s'est jamais départi à son égard.

M. Berger est certain, dès à présent, de retrouver dans ce canton sa majorité accoutumée.

### A « l'Avant-Garde »

L'Avant-Garde, croyons-nous, ferait mieux de se borner au monopole de la spécialité que de prêter à un article, publié dans nos colonnes, une signification qu'il ne saurait avoir. Tous les jours il arrive qu'un journal soumette à ses lecteurs, à titre de document, un ou plusieurs articles dont il n'accepte nullement les idées qui y sont émises, laissant au lecteur le soin d'en tirer lui-même la conclusion qui lui plaît ou d'en faire la réfutation. Les feuilles qui ont une spécialité sont seules en dehors de ces habitudes et excusables de ne pas les connaître.

D'ailleurs, l'entrefilet en question ne nous semble avoir aucun rapport avec la candidature de l'honorable baron de Grandmaison, candi-

datore qui nous a laissé assez froid — avouez-le, jeune Avant-Garde.

Notre article de remplissage s'adressait aux candidats républicains.

M. le baron de Grandmaison est-il donc républicain ?

Nous avons naïvement n'y avoir pas cru par cette excellente raison d'ailleurs que l'honorable baron ne l'a jamais dit.

Ses affiches portent bien candidat démocrate-libéral, mais le mot républicain n'y est pas et le cri de vive la République ! qui termine toutes les professions de foi n'y figure pas non plus.

On dit il est vrai que la dernière semaine nous réserve des surprises et que le jeune candidat ferait une déclaration destinée à enlever tous les suffrages... républicains, bien entendu.

Nous n'y voyons aucun inconvénient, croyez-le, Avant-Garde, nous disons même : au contraire ! J. D.

### A M. Desgenais

Pardieu, ô excellent rédacteur en chef d'un journal de doctrines et d'informations, si je viens troubler vos doux entretiens et me mettre en travers de vos coquetteries avec la jeune Avant-Garde. C'est sans doute cette jeunesse qui a toutes vos faveurs aujourd'hui et vous empêche de converser avec votre confrère. Oui, il ne peut y avoir d'autres raisons, vous qui faisiez feu jadis au moindre choc.

Vous allez peut-être dire que je me mêle de ce qui ne me regarde pas et qu'il est mal d'intervenir en tiers dans une conversation sans en être prié ; mais ne vous êtes-vous pas embusqué, l'autre jour, derrière un confrère, pour me tirer un coup de fusil dans le dos ?

Nous lisons dans votre numéro d'hier :

« Sous quel régime a-t-on joui plus pleinement de la liberté religieuse ? Où est le sanctuaire fermé, l'entrave mise aux pratiques du culte ? »

Vous auriez pu citer même des exemples à l'appui de cette assertion : la liberté des processions à Saumur ne s'est-elle donc pas présentée à votre idée ?

Vous dites dans le même numéro :

« Les injures ne sont pas des raisons. »

C'est là une opinion qu'il me plaît particulièrement de voir sortir sous votre plume. Nous sommes heureux d'apprendre qu'à force de vous l'entendre dire, vous ayez enfin fini par le croire.

Maintenant, parlons un peu de nos petites affaires.

Nous avons demandé où était passé l'argent qu'on a réclamé à ceux qui venaient chercher des cartes pour le carrousel.

Il vous appartient, à vous, Paladin de la municipalité, de nous renseigner sur ce point.

Vous savez bien que la femme de César

(pas celui que vous avez chanté) ne doit pas être soupçonnée.

Nous n'ignorons pas que c'était pour les pauvres, mais il nous plairait de vous l'entendre dire. J. D.

### Mort de Louis Boutin

Le jeune musicien du 135<sup>e</sup> de ligne, Louis Boutin, de Varrains, qui avait été victime de l'accident que l'on sait, lundi soir, est mort hier à l'hôpital militaire d'Angers.

Le corps sera ramené ici aujourd'hui.

### Dernier écho du crime de Marans

Nos lecteurs se souviennent des déclarations, sur le crime de Marans, d'un sieur Henri Longuet, serrurier ambulante.

Longuet avait prétendu qu'un individu, rencontré par lui à Chemillé, lui avait avoué avoir participé au crime de Marans.

L'individu ainsi accusé avait été arrêté. Il avait justifié de l'emploi de son temps et, après de longs mois de prévention, il avait été mis en liberté.

Pendant sa détention, Longuet était resté introuvable.

Retrouvé cependant quelques jours après la mise en liberté de celui qu'il avait accusé, il était écroué à la maison d'arrêt de Segré au mois d'avril dernier.

Longuet a été mis en liberté le 28 juillet.

Il s'est rendu à Morannes où se trouvaient plusieurs individus compromis dans un vol, dont nous avons entretenu nos lecteurs, et commis chez un sieur Abafour, propriétaire à Brissarthe.

Ces individus auraient été arrêtés, puis mis en liberté.

Longuet, qui avait fait leur connaissance à la prison de Segré, les fit demander sans dire qui il était.

Ses anciens compagnons arrivèrent en toute hâte, convaincus qu'il s'agissait de renseignements nouveaux à leur demander à propos du vol.

Ils trouvèrent alors Longuet.

On fit de nombreuses libations, et Longuet repartit... chercher fortune ailleurs, et continuer à jouir de la liberté dont il avait privé pendant de longs mois, fort imprudemment, son ancien compagnon de route dénoncé par lui. (Petit Courrier.)

### Enquête judiciaire à Botz

La semaine dernière, M. le Procureur de la République s'est transporté à Botz, pour procéder à une enquête motivée par le décès, à la suite d'une étrange maladie, du nommé Etienne Gaudin, demeurant au moulin des Guéjards.

Les viscères de Gaudin ont été apportés à Cholet pour être soumis à l'autopsie médicale.

### Comice agricole de Brain-sur-l'Authion

C'était, dimanche dernier, jour de fête à Brain-sur-l'Authion. Le joli bourg, d'aspect tout pittoresque, avait encore, ce jour-là, un air de coquetterie particulière, et, dès le matin, la foule y affluait de tous les points environnants.

### Nomination

M. Capetter, procureur de la République à Bressuire, est nommé procureur de la République à Civray, en remplacement de M. Proust, nommé procureur de la République à Bressuire.

### Réunion fatale

On écrit de Rennes :

« Dimanche avait lieu, à Saint-Péran, arrondissement de Montfort, une réunion électorale organisée par M. Dumesnil, candidat républicain. Une bagarre s'est engagée entre les républicains et leurs adversaires. M. Richard, cordonnier à Saint-Péran, a voulu imposer silence ; il a été bonculé, foulé aux pieds et un partisan du candidat conservateur lui a porté un violent coup de pied au bas ventre.

« Au premier moment, la blessure ne paraissait pas grave ; transporté à son domicile, M. Richard a reçu la visite d'un médecin ; mais son état a empiré et il rendait le dernier soupir jeudi matin. »

### Ces brutes d'Anglais

Dimanche, pendant les régates de Saint-Malo, plusieurs personnes s'amusaient à jeter des confettis aux passants. Un Anglais à qui ce jeu déplut leva sa canne sur son inoffensif agresseur, qui esquiva le coup. Ce fut une fillette qui le reçut, et le coup était si brutalement appliqué qu'elle eut une oreille presque arrachée.

La police arrêta la brute britannique et la conduisit au poste de police.

Cette affaire n'aura cependant pas de suites, les parents de l'enfant et l'Anglais s'étant arrangés à l'amiable. C'est malheureux, car ce goujat aurait en besoin d'une bonne leçon. Quand on a si mauvais caractère et que l'on ne comprend pas la plaisanterie, on ne vient pas en France, on reste en Angleterre.

En parcourant les livrets des distributions des prix de Paris, nous avons remarqué avec plaisir le nom d'un de nos compatriotes.

Le jeune Couteux, né à Pruniers, a obtenu trois prix, trois accessits et une mention dans la classe de 4<sup>e</sup> année du cours préparatoire au commerce et à l'industrie, au collège Sainte-Barbe, dont on connaît de longue date la réputation et les succès dans les concours d'admission aux écoles du gouvernement. M. Couteux va s'y préparer à l'Institut national agronomique où son admission n'est pas dou-

## Le Drame des Chartrons

Par JULES DE GASTYNE

### PREMIÈRE PARTIE. — Les Deux Rivaux

(Suite)

Le bandit avait étudié les étages de la maison, savait où se trouvait la chambre à coucher, se blottit dans le couloir qui la précédait et écouta.

Il entendit presque toute la conversation d'Edgar de Cordouan et de Delphine Lagrange ; ensuite, quand il jugea le moment propice, il marcha vers la porte comme un homme sûr de lui-même, comme un homme qui était attendu, qui entra chez lui, et eu l'entendant Delphine, épouvantée, sachant que nul homme ne pouvait entrer chez elle à cette heure que Fernandez, avait cru que son amant, pris de soupçons, avait avancé l'heure de son retour, et fait cacher, comme nous l'avons dit, l'infortuné Edgar.

Puis elle était venue à la porte, avait demandé qui était là...

— Quelqu'un de la part de M. Fernandez, avait répondu Tartas.

La malheureuse avait ouvert et s'était trouvée en présence du bandit.

Elle était trop émue, trop troublée pour remarquer la physionomie sinistre du coquin.

D'ailleurs, elle savait qu'à cette heure les commissionnaires que l'on peut trouver dans les rues de Bordeaux ne payent pas de mine.

Elle crut qu'un malheur était arrivé à son amant.

— Qu'y a-t-il ? demanda-t-elle.

— C'est une lettre.

Et Tartas remit une lettre toute préparée.

— Mais Fernandez vous avait donc donné la clef ? fit Delphine...

— Oui, Madame... pour ne pas déranger Madame...

Delphine prit la missive, la décacheta... un peu fiévreuse, s'attendant à quelque mauvaise nouvelle...

Déjà le complice d'Henri Soulac avait guigné sur la chaise longue la canne à épée d'Edgar de Cordouan.

D'un coup de pied, sans être vu, il la fit tomber à terre. Il se baissa pour la ramasser pendant que Delphine, occupée à déchiffrer les

premières lignes de la lettre, s'écriait :

— Mais ce n'est pas l'écriture de Fernandez !

— Non, Madame, c'est un de ses amis qui a écrit.

Et, tout en faisant cette réponse, Tartas tirait sournoisement de son fourreau le stylet de la canne à épée.

Delphine, devenue défiante, allait poser au singulier commissionnaire une autre question, mais elle n'en eut pas le temps. Avant qu'elle eût pu ouvrir la bouche, Tartas, avec une rapidité et une sûreté inouïes, lui avait plongé la courte épée dans le sein et traversé le cœur.

La pauvre femme poussa un cri, un seul, puis tomba.

Tartas ne croyait pas avoir reçu sur ses vêtements une éclaboussure de sang.

Il arracha des mains de la morte la lettre compromettante, y substitua le bouton de la redingote d'Edgar de Cordouan, que lui avait remis Henri Soulac, puis il s'enfuit comme il était venu, avec sa rapidité, sa légèreté d'ombre.

Il venait de se tapir de nouveau dans la rue pour voir ce qui allait se passer, quand il vit paraître la silhouette de Fernandez.

Tout marchait à souhait.

Le crime allait être découvert tout de suite, pendant qu'Edgar, blanc de terreur sans doute, était encore dans la maison.

Il vit Fernandez entrer dans l'hôtel, entendit ses premiers cris, le vit reparaitre effaré, épouvanté, sortit de sa cachette, se mit à crier aussi, et fut le premier à pénétrer dans la cour de l'hôtel où il arrêta lui-même, comme nous le savons, l'infortuné Edgar.

Tout cela s'était représenté à l'esprit du greudin, pendant la courte traversée à travers les bateaux tout brillants de soleil et sur les aciers desquels s'allumaient des étincelles pareilles à des chatoulements de diamant et d'or.

Il se félicitait de son habileté, de sa réussite, et de temps à autre il mettait la main sur le trésor qui gonflait sa poche.

C'était fini. Aucun soupçon ne l'atteindrait. C'était l'autre, l'inconnu, l'ennemi, qui paierait pour lui le prix du sang.

Il n'avait pas de remords, car il ne lui restait pas d'inquiétude. Il songeait seulement à tout le plaisir qu'il pourrait se donner avec cet argent qui crevait son vêtement, s'il savait toutefois s'y prendre adroitement, sans se

teuse s'il continue de montrer les heureuses dispositions dont il vient de donner des preuves.

## Cour d'assises de Maine-et-Loire

Audience du 7 août

### Affaire Bâcle. — Vol qualifié

Camille-Joseph Bâcle, âgé de 23 ans, né à Cholet, se disant artiste lyrique, demeurant en dernier lieu à Nantes, est accusé de vol : 1° la nuit ; 2° en réunion de deux personnes ; 3° avec violence.

Le jury, après vingt minutes de délibération, rapporte un verdict affirmatif sans circonstances atténuantes.

M. le Président lui demande s'il a quelque chose à ajouter sur la délibération du jury.

— Messieurs de la Cour, Messieurs les jurés, dit-il, moi, Camille Bâcle, dit Maubert, dit la Loupe, roi des souteneurs d'Angers et de Tours, si je n'ai pas ce que je veux je l'aurai quand même, je le jure.

La Cour, après en avoir délibéré, condamne Camille-Joseph Bâcle à vingt ans de travaux forcés.

L'accusé est content. Il quitte le banc en criant : « Au revoir les aminches, adieu. Vive l'anarchie ! »

### Affaire Breaux. — Incendie volontaire

Charles-Jean Breaux, âgé de 66 ans, né à Charcé, cultivateur à Brissac, est prévenu d'incendie volontaire.

Le 4 mai 1893, un incendie se déclarait dans la ferme de la Marche, commune de Blaison, appartenant au sieur Tijou. Les pertes furent évaluées à cinq mille francs. Le lendemain matin, la veuve Gelin trouvait dans un sentier voisin de la propriété incendiée une lettre écrite par le nommé Charles-Jean Breaux, cultivateur à Brissac. Dans cette lettre, Breaux annonçait son intention de mettre le feu à la ferme de la Marche et de se suicider ensuite.

Arrêté avant d'avoir mis la seconde partie de ses projets à exécution, Breaux a reconnu tout devant les gendarmes qu'à l'instruction le crime qui lui est reproché.

Breaux est condamné à cinq ans de réclusion.

La Cour a jugé jeudi deux affaires d'assassinat. La première était celle de Delabrousse, qui avait, le 19 juin dernier, assassiné Mélanie Landais, en lui coupant le cou avec un rasoir pendant qu'elle lavait du linge dans un bateau, quai Gambetta, à Angers ; la malheureuse n'avait survécu que dix minutes.

La Cour a condamné Delabrousse aux travaux forcés à perpétuité.

La seconde affaire était celle d'un nommé Guillon, qui le 30 mars dernier avait tué son neveu, Portien, âgé de vingt ans, d'un coup de

fusil. Le médecin légiste est venu affirmer que l'accusé est atteint de folie furieuse et complètement irresponsable ; le jury a prononcé son acquittement, mais le parquet a pris les mesures nécessaires pour l'interner.

## État-civil de la ville de Saumur

### NAISSANCES

Le 5 août. — Eugène-Alfred Lemagnen, quai de Limoges, 68.

## LE GOUVERNEMENT

ET

### L'ARGENT DU PANAMA

« Oui, je n'ai pas trouvé dans les fonds secrets les ressources dont j'avais besoin et j'ai fait appel à la bourse de nos amis... (Qu'on n'oublie pas que « les amis », dans la circonstance, étaient les financiers du Panama.)

» Oui, dans tous les pays, dans tous les temps, tous les hommes politiques ont fait, avec le concours d'amis qui assurément ne rendaient pas un service inavouable, les opérations qui sont nécessaires quand on traverse les temps difficiles... (Interruptions sur divers bancs à gauche.)

» Quant à ceux qui m'interrompent — j'ignore qui ils sont — s'ils avaient été autrement défendus et servis, peut-être ne seraient-ils pas sur ces bancs à l'heure qu'il est... » (Exclamations à droite.)

(Paroles prononcées par M. Rouvier, ex-ministre des finances, à la séance de la Chambre du 20 décembre 1892.)

### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 11 août 1893.

Après une hausse ininterrompue d'environ un point et demi depuis un mois, on conçoit que la spéculation manifeste un peu de lassitude et qu'elle éprouve le besoin de consolider les hauts cours acquis. Cette attitude provoque encore aujourd'hui un léger tassement dans les cours de la rente. Le 3 0/0 revient à 98.97 ; le 4 1/2 est stationnaire à 104.57.

L'Italien remonte assez vivement à 86.70. La reprise résulte des rachats des vendeurs, qui se dégagent avant la liquidation de quinzaine, et du rétablissement de l'affidavit sur lequel le gouvernement italien compte pour réaliser une économie, dont on exagère à dessein l'importance.

Le marché de l'Extérieure Espagnole est assez soutenu à 62 1/2 ; on ne paraît attacher aucune importance aux quelques protestations que soulève l'application des réformes du ministère Sagosta.

La Banque de France revient de 4,150 à 4,125.

Le Foncier s'élève à 963. Dans sa dernière séance hebdomadaire, le conseil d'administration a autorisé pour 4,269,200 fr. de nouveaux prêts, dont 3,303,400 en prêts fonciers et 963,800 fr. en prêts communaux.

Il poussa la porte et entra.

XIV

Quand la porte s'ouvrit, laissant pénétrer une nappe de jour dans la pièce basse mal éclairée par la fenêtre étroite, une forme se détacha de l'ombre, et une voix grave, profonde comme la voix si connue de Marie Laurent, s'écria :

— Ah ! te voilà enfin, Tartas !

Le gremlin eut une grimace.

— La vieille ! fit-il. J'espérais qu'elle serait sortie.

Et il répondit tout haut :

— Oui, me voilà, après ?

— Depuis trois jours et trois nuits !

— J'avais des affaires, la ; qu'est-ce qui vous prend ?

— Et qu'as-tu fait pendant ces trois jours et ces trois nuits ?

Tartas eut un geste d'impatience mal contenu et ne répondit pas... Celle qu'il appelait la vieille s'était levée. Elle venait d'apparaître en pleine lumière, jaune, sèche, les joues décharnées, avec des mèches grises mal peignées tombant sur ses yeux et jusque dans sa bouche.

Elle était vêtue de guenilles.

## LA RENTE VIAGÈRE DE PARIS

Société anonyme. Capital : 10 Millions. — Siège Social dans les Immeubles de la C<sup>ie</sup>, Rue Auber, 15 et 17. Achète en viager tous Immeubles. — Rentes Viagères sur Capitaux. — Notice franco.

AGE DU RENTIER		60 ans.	65 ans.	70 ans.	75 ans.	80 ans.
LA RENTE VIAGÈRE DE PARIS...	fr. c.	94.50	108.60	127.50	142.40	159.00
Autres Compagnies françaises.....	fr. c.	90.20	103.50	121.50	135.70	151.60

Le Crédit Lyonnais est en reprise de 767.50 à 770.

Le Comptoir National d'Escompte est très soutenu à 483.75 pour les demandes du comptant.

La Société Générale finit à 466 et la Banque d'Escompte à 420 fr.

Coupon détaché, les obligations des Immeubles de France se négocient : les 3 0/0 à 376.50, les 4 0/0 à 466.50.

L'obligation des Chemins Economiques est à 419.50.

## FAITS DIVERS

### Terrible incendie à Royan

Avant-hier, vers une heure et demie, un terrible incendie a éclaté à la scierie Pinaud, située rue des Tilleuls, près du champ de foire, à Royan.

Quelques instants après, des flammèches, en volant, ont porté l'incendie sur le champ de foire.

En peu d'instants, tout était en feu et un spectacle terrible s'offrait à la vue des spectateurs affolés.

Les moyens de secours manquaient totalement. On n'avait que des pompes à bras et on faisait la chaîne avec de petits seaux pour puiser de l'eau de mer.

Tout a été inutile. Outre la scierie Pinaud, où l'incendie a débuté, deux immeubles voisins, contenant un dépôt de marchandises du grand bazar et du bazar de La Rochelle, ont été détruits.

Sur le champ de foire, presque toutes les baraques ont été la proie des flammes. La ménagerie Pezon, avec ses douze lions, ses deux tigres, ses quatre ours, trente animaux en tout, a été dévorée par les flammes, répandant dans l'atmosphère environnante une odeur fétide de chairs carbonisées.

Plusieurs paniques se sont produites pendant l'incendie. A chaque instant, on voyait des gens courir affolés, craignant d'être poursuivis par les flammes.

Les pertes, supportées principalement par les forains, sont considérables. La douleur des sinistrés, dont très peu sont assurés, fait peine à voir.

### NOCES BIBLIQUES

Célébrer ses noces d'or n'est pas un cas bien fréquent ; je jubilé des noces de diamant, c'est-à-dire après soixante ans de mariage, est encore plus rare ; mais la célébration de noces séculaires est un fait que nous croyons

Son regard était perçant, aigu.

C'était la mère de Tartas.

La maison qu'elle occupait était divisée en deux compartiments, séparés par une cloison dont les planches à demi pourries laissaient des fissures, des jours, comme on dit.

La première partie, — celle où l'on entrait tout d'abord, — était meublée de deux chaises boiteuses, deux chaises de jonc grossier avec des barreaux à peine équarris ; une table, lui-même de vieillesse et de malpropreté ; un lit bas, dont les couvertures pendaient à terre ; quelques vases de terre posés çà et là autour de la cheminée, une cheminée vaste dont le foyer était plein de cendres.

Au-dessus de la cheminée, et c'était toute l'ornementation, toute la coquetterie du bouge, deux photographies jaunies, passées, un groupe religieux en cire et des médailles en bronze, en argent et en or pendues à des rubans fanés.

Une porte étroite, percée dans la cloison et qui était restée ouverte, donnait sur l'autre pièce, que l'on apercevait toute sombre et toute nue dans la pénombre.

(A suivre.)

n'avoir jamais été signalé depuis les temps bibliques.

Eh bien, il vient d'être établi par des pièces officielles absolument authentiques que les époux Jean Szahmary ont été unis par les liens du mariage à Zombolyi, village de Hongrie, au mois de mai 1793.

On a fêté, il y a quelques jours, ce Philémon et cette Baucis contemporains. Tous les notables de Hongrie leur ont rendu visite, et une pension convenable leur a été allouée.

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

JUIN-SEPTEMBRE 1893

#### Billets d'aller et retour à prix réduits pour ROYAT et LAQUEUILLE

Pendant la saison thermale, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, la Compagnie d'Orléans délivre, à toutes les gares de son réseau : 1<sup>o</sup> pour la station de Laqueuille desservant les stations thermales du Mont-Dore et de la Bourboule : 2<sup>o</sup> pour la station de Royat, des billets aller et retour réduits de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> classe et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur le double des prix des billets simples.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins desdites stations donne droit au porteur à un arrêt en cours de route, à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de 40 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet. La demande de prolongation peut être faite soit à la gare de départ, soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, mais avant l'expiration de la durée de validité des billets.

Les voyageurs munis de ces billets peuvent faire usage des places de luxe, à la condition de payer intégralement le supplément afférent auxdites places.

Avis. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 pour le Mont-Dore et La Bourboule.

Du Mont-Dore et de la Bourboule à Royat et Clermont-Ferrand *et vice versa* ; de Bort à Laqueuille (Le Mont-Dore et La Bourboule, Royat et Clermont-Ferrand *et vice versa*). — Billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 3 jours.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau : dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, de rhumatismes et de hernies, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

### UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS

57 récompenses dont 310 médailles d'or.

Le Seul Véritable Alcool de Menthe c'est

L'ALCOOL

DE

MENTHE

DE

**RICQLÈS**

RECOMMANDÉ contre les MOINDRES MALAISES

Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif.

**PRÉSERVATIF** contre les **ÉPIDÉMIES**

En se Toilette et Dentifrice exquis

EXIGER LE NOM DE RICQLÈS SUR LES FLACONS

## ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

### Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis 4 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST.

Etude de M<sup>e</sup> MARCOMBRE, huis-  
sier à Saumur.

## A V I S

La vente des récoltes de vin saisis sur les Immeubles appartenant à M. YVON fils, de Saumur, situés communes de Saint-Hilaire-Saint-Florent, Distré et Saumur, n'aura pas lieu Dimanche prochain 13 août. Elle est reportée au Dimanche 27 août courant, aux mêmes lieu et heure.

Pour insertion,  
MARCOMBRE.

Etude de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M<sup>e</sup> BEAU-REPAIRE.

D'UN JUGEMENT rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Saumur (Maine-et-Loire), le dix août 1893,

Entre M. Eugène Priou fils, cultivateur, demeurant à Lavau, commune des Verchers (Maine-et-Loire),

Et M<sup>me</sup> Adèle Phelippon, propriétaire, veuve de M. Eugène-Elie Priou, demeurant à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire),

Il appert que M<sup>me</sup> veuve Priou a été pourvue d'un conseil judiciaire en la personne de M. Baptiste Lemardelay fils, propriétaire, demeurant à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire).

Pour extrait,  
ANDRÉ POPIN.

## A VENDRE

1<sup>o</sup> PRÉS, TERRES et VIGNES, situés à Dampierre, appartenant à M. Raymond de Fontenailles.

2<sup>o</sup> Une MAISON, beau site, sur le bord du Thouet, à Bagneux, comprenant : salon, salle à manger, cuisine, nombreuses et bonnes servitudes. Cinq chambres au premier, grenier, cour et jardins.

3<sup>o</sup> TRÈS BELLE MAISON avec très bel enclos planté de beaux arbres d'agrément, jardins, contenant en totalité 60 ares environ, située à quatre kilomètres de Saumur, sur le bord d'une belle route.

S'adresser à M. TAVEAU, expert au Pont-Fouchard.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

## A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> novembre 1894

## Une TRÈS BONNE FERME

Située commune des Rosiers  
Contenant 8 hectares 20 ares environ.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter à M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> ROUGET, notaire à Cinq-Mars.

## A VENDRE

A L'AMIABLE

1<sup>o</sup> La Terre des Tranchaudières, située à 3 kilomètres de la station de Cinq-Mars-la-Pile, d'une contenance de 314 hectares, fermes, bois et vignes.

Très belle chasse (perdreux, lièvres, faisans).

2<sup>o</sup> La propriété de Bois-le-Comte, à Cinq-Mars, bords de la Loire.

Château, meublé ou non, jardin et parc d'une contenance de 6 hectares.

## VIN ROUGE VIEUX

Récolte 1887, A VENDRE  
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire à Brézé.

## Vente Mobilière

APRÈS DÉCÈS

Les Dimanche 13 et Lundi 14 Août 1893, et jours suivants s'il y a lieu, à Saint-Cyr-en-Bourg, à midi, continuation de la vente mobilière, après le décès de M. Guyot de Lespars.

ON VENDRA DANS L'ORDRE SUIVANT :

### I. — Ameublement.

Lits en noyer et acajou, commode, secrétaire, bureau, lits en fer, objets de literie, pendules, tables, vieille armoire, service de table en porcelaine, verrerie et cristaux.

### II. — Bibliothèque.

6 volumes : Dictionnaire des Dictionnaires; Dictionnaire de la vie pratique (Belèze), les Arts au moyen âge (Paul Lacroix), Annuaire des châteaux, Dictionnaire des sciences (Bouillet), Œuvres de M<sup>sr</sup> de Ségur, Vie de Jésus-Christ (P. Guérin), la Tribune sacrée (23 volumes), les Petits Bollandistes, Récits militaires (général Ambert), la Semaine religieuse (8 volumes), Œuvres de Molière, et quantité d'autres ouvrages de philosophie, de piété et d'histoire.

### III. — Cave.

Vins fins, Frontignan, Madère, Porto, Rhum, Cognac, Kirsch, Liqueurs diverses, Fruits à l'eau-de-vie.

Vins de Bordeaux (Ludon 90).  
Vins blancs de Saint-Cyr, Montsoreau, Le Puy-Notre-Dame.

Vin rouge.  
Bouteilles vides, futailles.

### IV. — Oiseaux de Volière.

Faisan doré et la poule, perdrix rouges et grises, pigeon.

Au comptant, plus 10 0/0 en sus.

M<sup>e</sup> NOBLET, notaire aux Trois-Moutiers (Vienne, demande pour le premier septembre un CLERC expéditionnaire.

## A LOUER

PRÉSENTÉMENT

Remise, Ecuries, Grenier et Cour.

S'adresser à M. BEUROIS, rue du Petit-Pré.

MAIRIE DE LONGUÉ

## Adjudication de Travaux

Le JEUDI 24 AOUT 1893, à une heure de l'après-midi, à la Mairie de Longué, il sera procédé à l'adjudication, en un seul lot, sur soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour la construction du chemin rural dit de Ravaux.

Montant du devis . . . 42,800 fr.  
Cautionnement . . . 400

On pourra prendre connaissance des plans, devis et cahier des charges, au secrétariat de la Mairie, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

Le Maire,  
Marquis DE MAILLÉ.

Etude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

## A VENDRE

Maison, Remise, Servitudes

Cave et grand Jardin

Rue Haute-Saint-Pierre et ruelle Saint-Michel.

S'adresser à M. GUYOMARD, place Saint-Michel, et à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

## A CÉDER

DE SUITE

Petit Magasin d'Épicerie, Mercerie

S'adresser à M. PELOU, expert, rue du Marché-Noir.

## A VENDRE

UNE

MAISON bourgeoise

SITUÉE

Au Pont-Fouchard, commune de Bagneux,

Comprenant :  
Rez-de-chaussée composé : de vestibule, salon, salle à manger, cuisine;

Au premier étage : quatre chambres à coucher, grenier au-dessus; Jardin d'agrément et clos.

Le tout d'une contenance de cinquante-cinq ares.

S'adresser à M. GIRARD, expert-géomètre, rue Pavée, 4, Saumur.

## Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS  
CARTES D'ADRESSES  
ETIQUETTES PARCHEMIN P<sup>r</sup> ENVOIS  
TÊTES DE LETTRES  
CIRCULAIRES — ENVELOPPES  
AVIS DE TRAITES — MANDATS  
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS  
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL  
FAIRE-PART NAISSANCE  
CARTES DE VISITE  
AFFICHES — PROSPECTUS  
PROGRAMMES P<sup>r</sup> FÊTES & SOIRÉES  
PRIX-COURANTS  
MÉNUS EN BLANC & IMPRIMÉS  
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

## PIANOS, MUSIQUE, INSTRUMENTS

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,

SAUMUR — Place de la Bilange — SAUMUR

## Pillet - Bersoullé

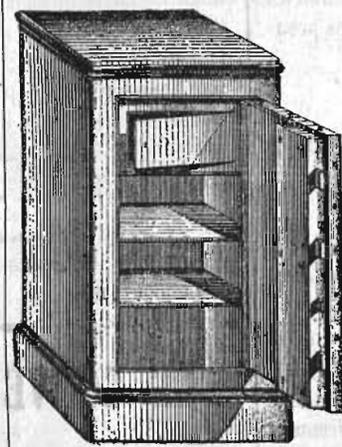
Successeur, Elève de Pleyel, Wolff et C<sup>e</sup>

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS DE PIANOS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion  
INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE  
de toutes sortes

Pianista pour soirées

750 Partitions et grand choix de Morceaux à l'abonnement.



## COFFRES-FORTS

Garantis tout en ACIER

Incombustibles et Inérochetables

Construction Supérieure

BREVETÉE S. G. D. G.

Nouveau système de serrure et combinaison.

Prix depuis 35 f. jusqu'à 2,500 f.

Dépôt chez M. RAISIN,  
Entrepreneur de Serrurerie  
SAUMUR

## CHAPELLERIE CIVILE et MILITAIRE

## LIVÉRANI

Reconnu pour vendre le meilleur marché de SAUMUR, place de la Bilange.

CHAPEAUX de feutre en très belle qualité, en toutes teintes, à 3 fr. 60.

CHAPEAUX mécaniques en très beau satin, pour noces ou soirées (système LIVÉRANI), à . . . . . 12 fr.

BONNETS de voyage, depuis . . . . . 1 f. 45

CASQUETTES et KÉPIS pour Pensions.

LE CHASSEUR, chapeau casquette en cinq transformations.

SUCCÈS DU JOUR

Nouvelle forme, Chapeau CANDIDAT

Coup de fer à la minute.

## Hôtel Restaurant des TROIS-ANCRES

## A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12,  
SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr.

Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe et à toute heure

Dîners en ville sur commande. — Banquets et Nocés. — Prix modérés.

Matelote d'Anguilles Samedi et Dimanche

## GR<sup>DE</sup> EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

## IMBERT FILS

SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES

Confiserie supérieure

Grand choix de Boîtes Baptêmes et Marraines, modèles les plus nouveaux. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.

En prévenant trois jours avant, Boîtes avec Initiales ou Nom et Date du baptême (2 fr. pour la composition quelque soit le nombre).

Demander le prix courant pour confiserie, boîtes vides et garnies, qui est adressé franco, ainsi que le catalogue des modèles, sujets et initiales à choisir.

## LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 49<sup>e</sup> ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence. Le journal LA JEUNE MÈRE, de M<sup>r</sup> BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.